

En Caisse (en 1889) suite

mai	B.Clément	\$	2.00
.. 12	Louis Lacroix		2.00
.. 12	E.Couture		2.00
.. 12	quête à l'Eglise		0.90
fév.24		0.12
mer.24		0.95
avril		0.84
mai 26		1.10
juin30		0.85
jui.14		0.22
.. 28		1.15
aoû 13		0.50
sep 22		0.68
oct 26		0.57
nov 3		0.65
	P.Garscon pour son banc		0.25
	Jh. Lacroix items		0.25
	Louis Lacroix items		0.25
	Mr.J.Groux items		0.25
	P.Beaudry pour pension		0.50
	J.Cousineau items		0.50
	P.Cousineau items		0.50
	B.Cousineau items		0.50
	Jh.St Amour items		0.50
	Alex Coté items		0.50
	Jm. Mc Connery items		0.50
	Stansislav Charbonneau items		0.50
	Mrs G.Groux items		0.50
	B.Gauthier		0.25
	Th.Parfit		0.50
	Matte Lacroix		0.50
mai	Jérémy Saucier		5.00
.. 27	Mr.Villeneuve		1.00
.. 22	A.Martineau		3.00
août 11	Victor Ménard		2.00
mai	Mr Pilon pour lave		1.00
..	Napoléon Cyr		0.50
août	Dara Baskerville		2.00
mai	Alex Dupont		2.00
sept. 16	Vincent Lacroix		1.00
avril	Antoine Serré		2.00
sept. 22	Quête à l'Eglise		0.60
.. . 23	Isafe Nault pour l'Eglise		2.00
.. . 23	C.Labelle père.. ..		1.00
.. . 23	Mrs Tremblay		1.00
.. . 23	A.Dupont		2.00
.. . 27	W.Connors		1.00
.. . 27	J.B.Coursol		5.00
	Ulric Moalo		5.00

- * * * * * -

Réunion des marguilliers ou syndics de l'Eglise
Ste-Philomène.

En présence du R.P.Guéguen, o.m.i.

Et de Sa Grâce Monseigneur Duhamel Archevêque,
d'Ottawa à l'occasion de sa visite à la mission
de Sainte Philomène, le 20 août 1889.

* * * * *

Le 19 août jour de son arrivée à Ste-Philomène,
Monseigneur Duhamel convoqua les syndics pour le lendemain à 9
heures du matin chez Monsieur Joseph Tremblay où Sa Grâce de-
vait se retirer durant sa visite à Sainte Philomène.

Le 20 à 9 heures les syndics s'étant réunis chez Mr.
Tremblay avec R.P.Guéguen o.m.i. en présence de Monseigneur
Duhamel. Monseigneur leur demanda où ils en étaient avec leur
Eglise. Il leur demanda s'ils avaient beaucoup d'argent en
caisse. Il lui répondirent qu'ils n'avaient aucun argent mais
qu'ils avaient de grosses dettes. Alors le R.P.Guéguen montra
à monseigneur le livre des comptes depuis le printemps de 1888
jusqu'à ce jour de la réunion. Cet exposé fit constater que
l'ouvrage qui avait été fait à l'Eglise était dû surtout à
l'emprunt fait à la mission par le R.P.Pian supérieur de la mis-
sion de Maniwaki à savoir \$ 403,81 en 1888 plus 115,31 et après
en 1889 sans compter les intérêts de 6% par an ainsi convenus
entre le R.P.Pian et les syndics.

Le R.P.Guéguen a rendu compte en détail article par arti-
cle des recettes et dépenses faites pour la mission durant son
administration. Monseigneur a ensuite demandé compte aux mar-
guilliers de ce qui s'était fait auparavant du temps du R.P.Pa-
radis. Les syndics ont répondu que le R.P.Paradis ne leur a-
vait laissé aucun compte, ni rendu aucun compte de rien.

Monseigneur leur a demandé s'ils avaient au moins jamais
réclamé ces compte. Mr A.Côté marguillier en charge a déclaré
à Monseigneur qu'ils avaient souvent demandé les comptes au R.
P.Paradis, et que surtout à sa dernière visite où il annonçait
son départ de la mission, les syndics l'ont prié de vouloir
bien régler les affaires de l'Eglise avant de partir. Il se
contenta de leur dire qu'il n'avaient pas le temps sur le mo-
ment, mais que tout serait bien réglé. Monseigneur a demandé
s'ils n'avaient pas connaissance de certaines choses qui au-
raient été re connues comme appartenant à la mission. Les
marguilliers répondirent qu'il y avait eu un bon lot de plan-
ches sciées et apportées à l'Eglise du temps du R.P.Paradis é-
valué à près 17.000 dix sept mille pieds de planches. Ces
planches ont dû avoir été prêtées ou vendues par le R.P.Para-
dis sans que les syndics aient eu grande connaissance, la plus
grande partie a été brisée par suite de la négligence, Dieu
sait de quoi lors de la dernière visite de Monseigneur Duhamel,
il y avait eu des sheds, des planchers de défit, puit tout a

été laissé à l'abandon. Le R.P.Paradis s'en réservant la seule disposition. Environ 5 ou 6000 pieds de ces planches ont été employées à l'Eglise actuelle plus une grande partie d'un autre lot qui avait été longtemps aux soins de Mr Paradis frère du R.P.Paradis. Monseigneur a demandé aux syndics s'ils n'avaient pas eu connaissance de ouêtes faites par R.P.Paradis et ce qui en était advenus, les syndics constatèrent qu'il avait ramassé beaucoup d'argent pour l'Eglise de Ste Philomène entre Montcerf et Ottawa dans les différentes places, et par suite de rafles dans les chantiers. Il dit aussi avoir reçu beaucoup laines en présents. Cette laine montée à Ste Philomène, le R.P.Paradis exigeait des femmes de la mission, de carder cette laine, de la filer, et d'en faire faire des chaussons et des mitaines, et il s'en fit beaucoup. Les syndics déclarèrent n'avoir jamais eu connaissance de l'argent reçues par le R.P.Paradis pour ces objets.

Monseigneur demanda aux syndics s'ils n'avaient pas eu connaissance de quatre cents piastres données à Ste Philomène par la société de Colonisation dont il est lui-même président, les syndics dirent qu'on avait reçu les chassis et les vitres, les chassis parait-il ont coûté \$68 et les vitres \$102.

Monseigneur a demandé aux syndics s'ils n'avaient pas eu connaissance d'autres objets appartenant à l'Eglise ou achetés pour l'Eglise par le R.P.Paradis. Mr J.Tremblay qui entra dans la réunion à ? avec nous. Monseigneur a demandé aux syndics s'ils avaient invité Mrs Paradis à venir à l'assemblée. Mr Côté a dit à Monseigneur devant l'assemblée qu'il avait invité Mr Paradis à venir présenter ses raisons à Mgr, ajoutant que s'il ne venait pas il n'aurait rien à dire si l'on faisait d'avantageux arrangement. Mr Paradis a dit qu'il n'avait rien à dire, qu'il irait si Mgr le demandait. Ce moment, déclara en présence des syndics qui a sa connaissance le R.P.Paradis avait acheté deux poulies pour l'Eglise ainsi que plusieurs outils nommés en détails déterminés, un gros cable devant servir pour l'Eglise, 18 quarts de clous et deux poêles de 16 piastres chacun et d'autres objets ou outils mentionnés devant le R.P.Guéguen mais dont il ne pouvait pas se rappeler les noms. Les syndics interrogés pour savoir ou étaient ces différents objets déclarèrent qu'ils n'en savaient rien. Mr Tremblay a dit que après le départ du R.P.Paradis, les différents objets restés dans la maison ont été transportés de la maison où résidait le R.P.Paradis dans la maison ou en possession de M.Paradis qui prétend avoir acheté ces différents objets de son frère. Les syndics ont dit à Monseigneur qu'au mois de novembre dernier ils avaient fait un arrangement avec M.Paradis du consentement de la paroisse pour le transport du missionnaire quelque difficulté survenu entre le R.P.Pian et M.Paradis a fait abandonner cet arrangement après trois mois d'opération. Monseigneur a déclaré aux syndics qu'ils n'étaient plus tenus à cet arrangement si le R.P.Pian avait des raisons lesquelles raisons le Père n'était pas obligé d'exposer à l'assemblée de paroisse. Il fut décidé qu'une nouvelle assemblée de paroisse aurait lieu à la prochaine mission pour un nou-

vel arrangement a ce sujet et aussi pour l'élection de nouveaux syndics ou la réélections des anciens. Il pourrons y avoir cinq syndics. Monseigneur a aussi fait connaître aux syndics les nécessités de trouver les moyens de supporter le missionnaire et de continuer les travaux de l'Eglise, Mgr a promis que si les syndics pouvaient collecter \$150 encore ils n'avaient qu'à écrire et il essaierait de faire son possible pour obtenir de nouveau secours dont nous avons de besoin.

Il est bien entendu que ce 150 piastres doivent être fournis par les paroisses ensemble indépendemments du prix des bancs. Plus ils donneront plus ils pourront espéré recevoir de la société. Alexandre ^{sa} Côté, Frans ^{sa} Carrière, Barsilius ^{sa} Rozon

+ J. Thomas Archev. d'Ottawa.



*Paroisse des Sacré-Coeur
Sr du Jésus à
de Jésus à ^{Montreal} 1927*

Inventaire des Biens de la Fabrique
Ste-Philomène de Montcerf 1920

I- Immeubles

Cimetière
Eglise en pierre et presbytère en bois
Terrain attenant au presbytère 6 acres

II- Mobilier d'église et Sacristie

Statues: Sacré-Coeur, Ste-Vierge, Ste-Anne, Ste-Philomène, St-Joseph, St-Jean-Baptiste, St-Patrice, Curé d'Ars, deux anges sur le maitre autel.

Autels: Maitre autel, de Ste-Vierge, de Ste-Anne, autel de la sacristie

Bancs: 118, 2 dans le choeur, 18 au jubé, banquettes

Orgue, cloche, crédence, fournaies (1 sous la sacristie 2 sous l'église), chemin de croix, confessionnaux (2 dans sacristie), 2 prie dieu, 4 chaises, vestiare, croix de procession, croix sur chaque autel, 6 grands chandeliers, 2 petits chandeliers sur autels, dais, 2 chandeliers pour acolytes, encensoir, éteignoirs, bénitier, 2 candèlabres à 8 branches, 2 candèlabres à 3 branches, ostensor, escabeau, bureau pour registres.

III- Ornaments, vas sacrés, linges etc..

Chapes: 2 blanches, 1 rouge, 1 noire, 1 violette, 1 verte
Ornaments: 2 blancs, 3 noirs, 1 doré, 2 rouges, 2 violets, 1 vert
4 étoles violettes, 6 surplis, 4 aubes, 3 cordons, 68 purificateurs, 21 corporaux, 9 pales, 1 voile huméral, 7 voiles de l'abernache, 6 grandes nappes d'autel, 4 petits nappes d'autel, 1 nappe de communion, 4 tapis rouges pour couvrir les autels, 3 missels, canons pour la messe, cartons pour la messe, 1 service grand doré, 3 porte missels, 135 manuterges, 1 lavabo, 1 vase pour l'eau baptismale, tentures noir pour chaises, balustrade, guirlandes de même couleur, 1 drap mortuaire violet pour maitre autel, 1 clochette carillon, 2 coussins, tapis violet pour semaine sainte, 4 bouquets, 2 lampes de sanctuaire, 12 lampes à l'huile, crèche pour Noël (avec enfant Jésus et personnages), 1 horloge, 2 calices argent et or, 2 ciboires argent et or, reliques.

A SON EXCELLENCE MGR. JOSEPH-EUGENE LIMOGES,
EVEQUE DE MONT-LAURIER.

EXCELLENCE,

L'humble requête de la majorité des habitants françois-tenanciers de la paroisse de Ste-Philomène de Montcerf, comté Gatineau, district de Montcalm, représente très respectueusement à votre Excellence:

1e - Que l'église de Ste-Philomène de Montcerf, construite en pierre mesurant 112 pds. en dedans de Longueur, 48 pds. de largeur et 39 pds de hauteur au-dessus des lambourdes, a été construite le 15 juin 1922.

2e - Que l'église n'a aucun revêtement intérieur sur le mur de pierre, par conséquence, très froide l'hiver.

3e - Que la dite église soit parachevée le plus vite possible, y compris l'ameublement.

4e - Que de nouvelles fournaise y soient installées.

5e - Vu de la sacristie actuelle est trop petite, qu'une nouvelle sacristie soit construite en arrière de l'église, environ 48 pds. par 50 pds.

6e - C'est pourquoi vos suppliants prient Votre Excellence, de leur permettre le parachèvement de l'intérieur de l'église et la construction de la dite sacristie, (au coût approximatif de vingt mille piastres. \$20,000.)

Et vos suppliants ne cesseront de prier.

Montcerf 1er octobre 1945.

Léonard Martineau

Oscar Alie

Louis Lacroix

Donat Deschesnes

John Poulin

Dan McConnery

Ferdinand Bénard

Gilbert Guilbault

Thomas Kelley

Justin Richard

J.B. St. ^{sa}_{mar.} Amour

Médard Vallière

Lorenzo Lacroix

Alexandre Danis

Abraham Mathieu

L. Philippe Beausoleil

Donald Coté

Mathias Labelle

Oris ^{sa}_{mar.} Lafontaine

Ernest Lépine

Omer Paradis

Ernest Lafontaine	Odilon Lafontaine
Sylvio Carrière	Justien Gravelle
Francis ^{S_f} _{m_a} Robillard	Damien Emond ^{S_f} _{m_a} .
Charles Poulin	Alcide Déry
Glorian Charboneau	Mrs A. O'Connor
Emilien Dault	Emile Joly
Arthur Déry	Lucien Martineau
Rolland Bénard	Adelmard Emond
Emile Paradis	Geo. McConnery
Henri Audet	Louis Cyr
Théophile St Amour	Aldey Richard
Omer Lafontaine	Salomon St Amour
Esdras ^{S_f} _{m_a} Lafontaine	Anthime Danis
Patrick Riendeau	Prévin Danis
Lorenzo Patry	Willy Crytes
Napoléon Richer	Trefflé Gauthier
Dominique Labelle	Joseph Cyr
Stanislas Charboneau	Edmond Labelle
Alexandre Coté	Albert Cyr
André Poulin	Ferdinand ^{S_f} _{m_a} Ethier
Auguste Charette ^{S_f} _{m_a} .	Romuald Lachapelle
Percy Danis	Donat Gagnon
Roméo Poulin	Hervé Joly
Philiass Rozon	Frank McConnery
Théophile ^{S_f} _{m_a} Ménard	Henri Lajeunesse
Alvida Déry	Antoine Lacroix
Fabien Nault	Herménégilde Lacourcière
Aldège Emond	Octave Roy
Alphonse Leduc	Napoléon Carrière
Théophile Patry	Wilfrid Danis
Lorenzo Danis	Rodolphe Villeneuve
T. Robitaille	James Nault
Alfred Patry	Paul ^{S_f} _{m_a} Paradis
Philmor ^{S_f} _{m_a} Rozon	Réné Lafrance
Omer Paquette	Salomon Labelle
Albert Alie	Mathias McGee

Ephrem^{S^a}_{m^a}. Dupont

Jules Morin

Honoré St Jacques^{S^a}_{m^a}.

Antonio Rozon

Esdras Dupont

Philorum Martel

Philippe Robitaille

Jean Baptiste^{S^a}_{m^a}. Plante

Béloni Coté

Philippe Langevin

Joseph^{S^a}_{m^a}. Corneau

Octave^{S^a}_{m^a}. Paquette

Alfred B. Rozon

Dame Vve Thomas Labelle

Mrs Julia McGee

Tophille Saumure

Fred Heafy

Adolphe Robitaille

Rolland Ethier

Eugene Carrière

Florent Danis

Eldoma Rozon

Nous, soussignés, certifions que les signarures et les marques ci-dessus et de l'autre part ont été données librement en notre présence, et qu'elles sont véritablement de ceux dont elles portent les noms.

En foi de quoi, nous avons signé le présent certificat à Montcerf, le premier jour du mois d'octobre mil neuf cent quarante-cinq.

Josaphat Cossette pt. curé

de Montcerf

Abraham Mathieu

L.P. Beausoleil.



L'Affaire Gilmour

A l'automne de 1884 le Père Charles Alfred Marie Paradis, de St-André de Kamouraska à été affecté à la mission de Ste-Philomène de Montcerf, près de Maniwaki.

A son arrivé, le prêtre trouve les habitants de la région en train de construire une chapelle pour le culte. Paradis qui n'est pas satisfait de son emplacement et qui n'est non plus homme à faire des choses à demi, exige qu'on la restitue ailleurs. A deux reprises les colons acquiescent à son désir.

Afin de limiter l'émigration des français aux Etats Unis, il demande le rappel de la loi de septembre 1883 qui créait au Québec d'immenses réserves forestières au profit des marchands de bois. En 1885 le gouvernement conservateur consent à ce que les terres susceptibles d'être défrichés ne soient pas incluses dans les réserves forestières de la province. Profitant de ce revirement, Paradis se fait concéder par le gouvernement Ross des terres dans le canton d'Egan, et ce dans le but de les redistribuer par la suite à d'éventuels colons.

La manoeuvre est à première vue parfaitement légale. Les colons se lancent dans la coupe du bois; bois qu'ils espèrent éventuellement pouvoir écouler dans la région de Hull.

La compagnie Gilmour, propriétaire de moulin à scie à Hull et Chelsea, revendique ses droits sur les terres cédées au Père Paradis. En octobre 1886 les Gilmours avaient obtenu du gouvernement provincial une licence pour la coupe du bois dans le canton d'Egan. Suite à une maladresse administrative, les lots avaient concédés à deux reprises et ce à des fins bien différentes.

Paradis appuyé de quelques colons intente un procès aux frères Gilmour. Le 24 février 1887, le juge Wurtele de la Cour Supérieure d'Aylmer donne raison aux colons d'Egan et somme la Cie Gilmour de cesser toute activité sur les lots contestés. Cette dernière en appelle toutefois du jugement, mais prévoyant sans doute l'issue du procès cherche dans l'intervalle à intimider les plaignants.

Les hommes de main de la compagnie font d'abord irruption sur la propriété des colons d'Egan et marquent leurs billots au noms des frères Gilmour. Desemparés sur le moment, les colons décident quand même de flotter les billots sur la Gatineau afin de vendre à Ludger Adam, de Pointe Gatineau. Durant le voyage, les Gilmours réussissent à s'emparer d'une partie importante du bois.

La Cie Gilmour accuse ouvertement le père PARadis et quelques colons de s'être appropriés de ses billots. Trois hussiers sont lancés à la poursuite des accusés.

Paradis se présente de son plein gré devant la justice et est libéré sous caution en attendant son procès. De retour à Montcerf, il apprend que les Gilmours ont offert de fortes sommes à quiconque accepterait de le faire inculper.

La cause du père Paradis avait été fixé au samedi 30 juillet 1887. Les Gilmour avait réussi à dénicher un témoin vedette, en la personne de J.R. Tremblay de Montcerf. Ce dernier avouait avoir reçu de la Cie Gilmour la somme de \$1,000.00 pour faire inculper Paradis au vol des billots.

En cour d'Aylmer, le juge Prentiss refuse pour des raisons personnels de juger le prêtre catholique. La cause est donc remise. Cependant, le soir même les colons d'Egan passent à l'action et font arrêter les frères Gilmour sous l'accusation d'avoir volé 2,000 billots qui descendaient la Gatineau.

L'affaire Gilmour prenait une ampleur insoupçonne puisque

jusqu'ici trois procès avaient été intentés de part et d'autre.

Le 3 août 1887, François Xavier Lemieux, député de Lévis et avocat de Riel, écrit à Paradis pour lui offrir ces services.

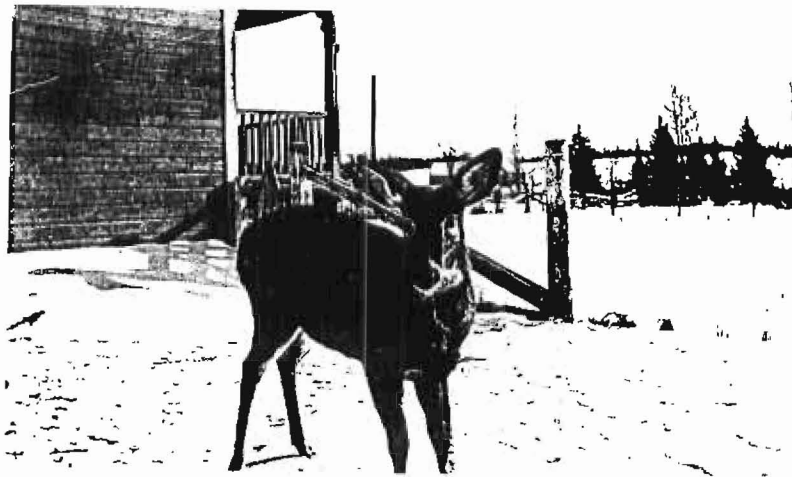
L'Oblat répond que les accusations contre lui étant tellement futiles, finiront par tomber d'elles mêmes. Si la situation devenait critique le Barreau d'Aylmer serait fier de vous réclamer.

En septembre 1887, le Missionnaire remporte la première manche du combat; restait maintenant à convaincre le cour d'appel que les lots du canton d'Egan avaient été concédés en bonne et due forme aux colons et que la Cie Gilmour n'y avait aucun droit. Une décision dans cette affaire était prévue pour fin septembre 1887. Le 5 septembre 1887 la cour d'appel de Montréal s'apprête à se prononcer sur l'affaire Gilmour, et le Soliciteur général du Québec reconait les titres des colons d'Egan. L'lection complémentaire de septembre dans le comté d'Ottawa va cependant permettre de raviver les passions. A la suite de certaines irrégularités survenues lors de l'élection d'Octobre 1886, qui avait porté le conservateur N.E. Cormier au pouvoir, cette dernière avait invalidée. Alfred Rochon passe avec plus de 1300 voix de majorité: le revirement est complet et Paradis exulte.

Le 23 septembre, la cour d'appel de Montréal rend son jugement dans l'affaire Gilmour: les colons d'Egan sont confirmé dans leurs droits et la validité de la licence des Gilmours n'est pas reconnu. Ces derniers porte le liige devant le Conseil Privé de Londres. Le comit. judiciaire de Londres rejettera finalement leur appel le 27 juillet 1889. Paradis sortait pour le moment le grand vainqueur.

Ses enemies politiques n'allaient cependant pas tarder à se venger et le 2 novembre 1887, Paradis est sommé de quitter Montcerf: l'affaire Gilmour avait crée trop de remous et le missionnaire, pour le grand bien de l'église, devait être évincé.

Au début Paradis accepte l'exil, mais en 1888 après avoir collaboré avec le curé Labelle à la réduction de la nouvelle loi provinciale sur les réserves forestières, il en appelle à Rome de la décision de ses supérieures. Il séjourna 1888 - 1890 dans la capitale italienne. Jamais les autorités n'accepterons de lui donner raison. Finalement vaincu, il revient au pays. Il est décédé à Montréal le 10 mai 1926.



1950

Dépenses supplémentaires à l'église, sacristie et presbytère de
Montcerf à l'occasion de la finition de l'intérieur de l'église

1-	Grande escalier en ciment devant l'église	350.00
2-	Un autre escalier en ciment (petite)	250.00
3-	Trottoir en ciment autours de la chambre à fournaise	75.00
4-	Drain de 8" pour l'eau de la couverture de l'église	300.00
5-	Réparer les joints des murs de l'extérieur	300.00
6-	Plancher du jubé et plancher de la ballustrade	250.00
7-	Plafond, mur, laine, tintest pour sacristie	150.00
8-	Cave de la sacristie, mur laine, bois, armoires en bois 21 pieds de long par 7 pieds de haut.	300.00
9-	Petites armoires pour les chantres	20.00
10-	Echelle et armoire pour monter dans le clocher	75.00
11-	Fenêtres doubles, cave de l'église et sacristie, ainsi que portes neuves	150.00
12-	Fenêtres de l'église, laver, peinture, changer les vitres pour ambre cathédrale	700.00
13-	Réparer crucifix	10.00
14-	Bras de sureté dans les escaliers	50.00
15-	Vestibule démontable à la porte de la sacristie	200.00
16-	Serrures, peintures, ferme-porte	200.00
17-	Vestiare	300.00
18-	Maitre autel	700.00
19-	Petites autels	300.00
20-	Choeur	600.00
21-	Maçonnerie de la sacristie	200.00
22-	Entrer l'électricité au presbytère	75.00
23-	Reservoir d'eau chaude changé au presbytère	75.00
24-	Un évier et renvoi d'eau à l'église	25.00
25-	Confessionnaux	300.00
26-	Balustrade	300.00
27-	Seuils des portes louveres	25.00

\$6180.00

Dons

1940	Fleurs pour autel; Dames de Ste-Anne, Enfants de Marie, Dames A. Blouin Dais; Soeurs du Sacré-Coeur Voile humerale; Soeurs du Sacré-Coeur Cordon pour l'aube; Enfants de la paroisse Tabernacle (coffre-fort); \$175.00 des paroissiens Lampe de sanctuaire; Mlle Maria Carrière Ciboire redoré (\$20.00); Groupe de paroissiens
1950	Crucifix de 6 pieds; (\$90.00) Oscar Alie & Willie Crytes Ostensoir redoré et étui; (\$75.00) Willy Crytes
1923	Statue de St-Antoine de Padou; F.A. Labelle Statue St-Gérard; Joe St-Laurent Statue Ste-Jeanne-d'Arc; Joe St-Laurent
1937	Statue Notre-Dame-du-Rosaire; Dr. Alex Delorme
1987	Staue St-Curé d'Ars; un paroissien

Dépenses de l'année 1958

Bedeau	423.00
Organiste	120.00
Hosties	38.52
Vin d'autel	38.50
Cierge, lampions etc..	290.00
Blanchissage des linges de l'église	65.00
Combustible, huile	726.59
Eclairage	106.05
Quêtes commandés	504.07
Dime de bancs	266.98
Divers	1560.79
Extincteur	422.15
	\$4913.88

18- Sermons



SERMONS (PRONE)

Le Sacré-Coeur et le bûcheron

Récit tiré du Bulletin Paroissiale de l'Eglise Saint-Pierre de Montréal. vol. 6, No. 13, du 30 mai 1915.

Ce récit n'est pas signé, mais il semble qu'il a été écrit par M. l'abbé Félix Legendre, premier curé de Montcerf, qui prêchait souvent sur la dévotion au Sacré-Coeur et la pratique des premiers vendredis du mois.

A dix milles de Maniwaki, sur la rivière Gatineau, en plein pays à bois, est située une petite paroisse appelée Bois-Franc. Par exception à l'ensemble de la contrée, cet endroit offre un aspect régulier et forme comme un jardin privilégié au milieu de ce pêle-mêle de montagnes fantaisistes qui hachent tout le pays.

Les premiers habitants de ce vallon très fertile sont tous des canadiens émigrés des vieilles paroisses. Aujourd'hui, ils y vivent avec leurs fils, bons chrétiens, gais travailleurs, ils sont encore progressifs et tenaces dans leurs entreprises. On attribue cette ténacité au fait que durant leur jeunesse, les enfants sont employés à érocher la terre, très rocheuse à certains endroits, exercice bien propre à développer une patience voisine de l'acharnement.

La culture l'été, le chantier l'hiver, voilà la vie. C'est dans ce milieu que vivait Ben David, brave père de famille âgé de 40 ans, au temps dont nous parlons, habile à la charrue et à la hache, bien qu'il fut un sjuet très disposé à la maladie de coeur. L'église de Bois-Franc n'était alors qu'une chapelle bien plus souvent muette que parlante, car on y disait la messe qu'une fois par mois. Aussi Ben, pour satisfaire sa dévotion, se rendait souvent à l'église voisine, d'où il n'était séparé que de 4 milles, à condition de passer à travers bois.

A l'église de Montcerf, le curé, qui était alors Monsieur Legendre, parlait souvent du Sacré-Coeur et de ses promesses. Un jour que Ben David entendit parler des promesses du Sacre-Coeur, il en resta tout ébahi, surtout quand il entendit en termes très clairs et très assurés la promesse des neuf vendredis. Après le sermon, il attrape M. Legendre au passage.

- Ainsi, dit-il, j'ai bien compris, n'est-ce pas? Le Sacré-Coeur a promis que si je faisais la communion neuf premiers vendredis de suite, je ne mourrais pas sans les secours nécessaires pour aller au ciel.

- Oui, dit M. Legendre, c'est cela. Neuf communions à neuf premiers vendredis sans interruption et votre salut est assuré.

Ben remercia et se retira. Sa résolution était prise: il fera ses neuf vendredis, car il voulait se sauver.

Le premier vendredi du mois suivant, un homme quittait rapidement sa demeure le matin, et, après avoir cheminé quelque temps dans le chemin du roi, il entrait sous le bois gagnant la direction de Montcerf. C'était Ben David qui commençait ses neuf vendredis. Quatre milles par des chemins pénibles, à pieds et à jeun, le bûcheron

s'y lançait bien résolu de faire cet exercice neuf fois, avec cette détermination propre aux ouvriers à salaire, de faire rondement ce qui est convenu, pour recevoir ensuite, sans retrait, ce qui est promis.

Les mois de belle saison n'offrirent pas de bien grandes difficultés à l'ami du Sacré-Coeur. Les mois rigoureux étaient plus de nature à ébranler sa ténacité. Mais il n'y eut jamais d'hésitation, car il était de Bois-Franc et il était franc comme le bois de ses forêts. Quand la neige ou la pluie rendait son pèlerinage excessivement pénible, il se disait que ces fatigues étaient au programme puisque Notre-Seigneur exigeait neuf mois afin d'éprouver son pèlerin a toute saison.

Un jour, qu'après une pluie abondante, toutes les herbes des champs et du bois étaient remplies d'eau, il imagine, dans sa simplicité, d'apporter avec lui une jupe de robe qu'il portait dans le bois pour protéger ses habits. Mais, au sortir de la forêt, ne l'ayant pas enlevée assez tôt, les habitants l'aperçurent et furent grandement effrayés par cette femme inconnue qui, sortant du bois à cinq heures du matin, enjambait les clôtures et courait le loup-garou. Plus tard, l'affaire eut son explication. On s'amusa bien, Ben rougit, mais il accepta cette humiliation pour le Sacré-Coeur.

La fin de cette histoire arriva une vingtaine d'années plus tard, où nous trouvons Ben David à 125 milles de sa maisonnette, au chantier des MM. Edwards au Grand Lac des Ecorces. C'était à l'automne avant les premières neiges. A cause de son âge et de ses connaissances, il avait l'estime du contre-maître. Celui-ci l'amena un jour avec lui pour tracer dans la forêt un chemin qui faciliterait la descente au lac des milliers de billots déjà abattus. Après une heure de marche, les jambes de Ben commencèrent à refuser leur service. Constatant leur enflure, il reconnaît là une terrible "attaque" de sa maladie de coeur.

Aussitôt, on l'amène au camp et de là un solide compagnon lui est prêté pour se rendre au premier poste de voiture; au prix de mille fatigue et angoisses, que seuls connaissent les victimes de cette maladie, il parvient au relais. Là, on dépêche un courrier à son fils. En attendant, le pauvre malade n'a, pour se reposer, qu'un peu de foin dans une grange. Il entre bientôt en agonie. Il se voit, il se sent mourir. Le secours arrivera trop tard et il s'abandonne à une demi-inconscience. Tout-à-coup son regard brille, un sourire sort sur son visage. "Non, je ne mourrai pas, car je n'ai pas reçu mes sacrements, j'ai fait mes neuf premiers vendredis. Il faut bien que je vois le prêtre."

Cette pensée le réconforte, il prie le Sacré-Coeur et il attend. Son fils arriva assez tôt pour lui être utile; avec tout le dévouement d'un fils affectueux, il avait marché deux jours et une nuit, presque sans interruption, afin que son père eût le prêtre.

"Lorsque j'arrivai, raconte le prêtre, il était très faible et me demanda les sacrements, ce que je m'empressai de lui donner. Après un peu de repos, il me dit, en phrases entrecoupées par les oscillations du coeur qui menaçaient de rompre sa vie: "Maintenant que le plus pressé est fait, je vais vous raconter quelque chose: le Sacré-Coeur a tenu parole. Je savais bien que je ne mourrais pas sans sacrements." Et il me raconta, à ma grande édification, l'histoire

que l'on connaît.

Aujourd'hui, il y a trois ans que Ben le bûcheron dort au cimetière et que son âme jouit des joies inénarrables du Sacre-Coeur; son humble croix porte l'inscription: "Ci-gît Ben David." Il faudrait ajouter en lettres d'or: "le protégé du Sacré-Coeur."

Sermon - octobre 1888

La prochaine mission aura lieu dans quinze jours, ce jour j'espère pouvoir lire les noms de ceux qui ont souscrit et payé leur souscription, et les noms de ceux qui n'auront rien donné ni rien promis.

On désire faire rouvrir une nouvelle souscription pour l'année prochaine. Il faudra des poêles, de l'huile et de la peinture pour la couverture et le dernier rentourage, il faudra monter et payer cela cet hiver, et trouver de l'argent pour les travailleurs l'année prochaine.

Je serai d'avis de faire faire un bill pour arranger le bout de chemin entre la montagne et chez M. Lacroix.

Il ne faut pas oublier que l'hiver approche et qu'ils ont besoin de préparer le bois qu'il nous faudra bien vite.

Que les marguilliers fassent ramasser les restants de bois de l'Eglise - qu'on fasse débiter du bois franc pour mêler avec les éclats.

Les plus proches de l'Eglise pourront venir débités leur part ici près de l'Eglise. - Les autres pourront en débiter chez-eux et en apporter ici quand ils viennent en voyage pour affaire où autrement.

Nous avons reçu en présent de M.C.Logue, et de Mme Logue de quoi arranger l'autel entr'autre.

Occupez-vous de vos terres surtout, sans tant vous occuper du bois - on dit et c'est vrai - La terre nourrit tout les sages et les fous mais, le bois et les jobs ont ruiné bien du monde. - En toute affaire, culture ou commerce du bois fait calculer, bien calculer - et surtout apprendre à ne pas vivre à crédit. - Vivez pauvrement; c'est-à-dire, ne cherchez-pas ce qu'il y a de meilleur à manger, ni ce qu'il y a de mieux à vous habiller, mangez, et habillez-vous suivant vos moyens, sans avoir honte de votre état de pauvreté. - La pauvreté n'est pas un mal ni un péché, c'est un malaise: on peut gagner en supportant patiemment la pauvreté. - Travaillez à améliorer vos terres du printemps à l'automne, et ne vous occuper que de faire du bois que quand vos travaux des champs ne vous serviraient pas d'avantage. - Apprenez à savoir le temps ou il faut semer et lentement où il faut récolter - Apprenez aussi comment il faut faire pour semer et pour récolter surtout entre les paresse, les voyages inutiles et la boisson si vous ne buvez pas tant, et si vous ne voyagez pas tant, sans trop savoir pourquoi, vous serez plus riches. - Un homme qui fait toujours son devoir n'a pas besoin de tant courir pour s'engager - On le trouvera aussi bien chez-lui - et de cette manière il n'a pas besoin de voyager, pour rien, ne de quêter les travaux de sa ferme sur un incertains.

Je vous conseille d'envoyer vos enfants à l'école et comme vous n'avez pas encore d'école et que vous pensez n'avoir pas le moyen d'en avoir, profitez de la bonne volonté de Dames qui veulent bien montrés à vos enfants quand vous devez leur faire une petite aumône. -

J'ai été bien content de Mme Poitras et de Madame Lavallée l'an dernier - Elles sont contentes de recommencer leurs écoles, c'est à vous d'en profités. - J'ai appris aussi avec plaisir que Madame Antoine Serré se proposait de montrer le cathéchisme aux enfants dans le bout d'en haut, et Melle Latourelle chez M. Raymond aux gens d'en bas. - J'espère que quelqu'un se dévouera aussi dans Lytton - j'ai appris qu'on attendait quelques personnes chez McGee ce mois. - Profitez de leurs services s'ils en n'ont.

30 novembre 1890

Je ne veux ni boisson ni danse pour le jour de Noël. L'Année dernière il y a pas eu de danse auprès de l'Eglise. Mais quelques-uns se sont permis d'aller danser dans Lytton, vous savez que je ne veux de danse ni dans Lytton ni dans Egan, et si vous voulez danser absolument même le jour de Noël au soir, je ne viendrai plus vous dire la messe de minuit. Arrangez-vous comme vous le voudrez. Si vous ne voulez pas observer ces conditions vous n'avez qu'à me le dire et je ne viendrai pas vous dire la messe de minuit. Vous pouvez vous amuser agréablement autrement que danser.

Ceux qui sentent de la boisson feront bien de ne pas mettre les pieds à l'Eglise à la messe de minuit. Car il pourrait leur arriver quelque chose qu'ils n'aimeraient pas.

Après la messe de minuit retourner chez-vous immédiatement et n'allez pas mettre de la boisson par dessus l'hostie que vous venez de prendre.

15 février 1891

Que celui qui ne fait pas ses Pâques ne doit pas être enterré en terre sainte.

Ceux qui ne feront pas leur possible pour donné suivant leur moyens ne seraient pas en état de recevoir leurs sacrements suivant le (dîme) de Monseigneur.

C'est à l'Eglise paroissiale que les Pâques doivent se faire et non à l'Eglise voisine. On peut se confesser à l'Eglise voisine, mais ont doit faire nos Pâques dans l'Eglise même de sa paroisse.

La dernière (messe) que j'ai dit la messe à l'Eglise le vin a gelé dans les burettes et dans le calice.

Pour le jeûne du Carême vous savez que tous ceux qui ont 21 ans sont obligés de jeûné à moins des travaux forcé.

Les jours de jeûne on doit faire maigre tous les mercredis et vendredis et le samedi de chaque semaines et le Samedi Saint à part cela tous les autres samedis et autre jour du carême, vous pouvez faire un repas gras. Ceux qui ne jeûnent pas peuvent manger gras à tous les repas. Rappelez-vous qu'il faut faire pénitence pour nos

péchés, et que le jeûne et l'abstinence ont été imposé non pour notre plaisir mais pour nous punir et essayer de nous corriger.

Dimanche de la quasimodo 1890

Les mariages devront être payés immédiatement, si quelqu'un ne peut pas payer son mariage il devra attendre. Je ne veut pas m'imposer d'être obligé de payer des mariages qui n'auront pas été payés. J'ai fait un mariage ici il y a deux ans et je n'ai pas encore reçu une cent et j'ai été obligé de payer \$10.00 de dispense à Mgr pour ce mariage, ce qui n'est pas plaisant. Ainsi donc pour ne pas vous imposer à des refus préparez-vous à payer de suite.

10 mai 1890

Surtout ne vous exposez pas au cas de vos voisin du Bois-Franc qui sont gravement exposés de perdre leur Mission s'ils ne paient pas le support du prêtre ainsi vieilliez-y faire attentions. Et je serais fiers de pouvoir dire à Mgr que non seulement vous avez voulu prendre sur vous de vous de payer le support, mais que vous continuiez vos travaux de l'Eglise et vous réussissiez même a diminuer la dette. Ce sera le moyen de recevoir de nouvelle faveur de Mgr.

2 octobre 1890

A la dernière mission je vous ai dit que j'ai fait vos éloges à Mgr en lui disant que vous étiez prêts à faire toute espèce de sacrifice pour avoir un prêtre résident au milieu de vous. Tacher de ne pas me faire mentir, pour cela commencer dès cette année encore à faire ce que vous feriez, alors non pas donner a votre missionnaire ce que vous voudriez donner à un prêtre résident, mais du moins contribuez aussi généreusement que possible pour le support de votre missionnaire et de votre Eglise. Il y a un an passé vous avez promis de donner \$150.00 par an pour votre missionnaire et le restant devait être employé à payer la dette de l'Eglise. Le missionnaire a été payé mais la dette est plus forte que quant Mgr est venu sans compter les intérêts à payer sur cette somme. Pourtant il n'y a pas de travaux de faits cette année. Mais malheureusement plusieurs n'ont rien donné ni cette année ni l'année (passé) et bien mes chers frères tous si vous n'essayez pas de faire quelque chose pour votre Eglise et votre mission. Cette année je pourrait presque vous assurer que vous ne pourrez pas garder un prêtre resident parmi vous. Encore une fois mes chers frères pensez a vos obligations, vous en répondez devant le Bon Dieu. N'allez pas croire que parce que vous n'avez pas mis votre nom sur la liste vous n'êtes pas obligés de rien donner. Vous y êtes aussi obligé que ceux qui auraient mis leur nom devrais vous refuser les sacrements si vous recevez de remplir cette obligation même actuellement à moins de raison graves. Je vous renouvelles cet avertissement afin que vous ne soyez pas surpris quand votre curé vous fera la même remarque. Encore une fois sachez donner quelque chose ne serait-ce que pour aider a payer la pension du prêtre. A la dernière mission j'ai été peiné et mortifié de voir qu'on sortait pendant que je parlais anglais. Nous avons fait gros de peine à nos frères irlandais qui ne pouvaient presque rien entendre de ce que je leur disais. Encore si vous auriez été malade je n'aurais rien dit mais non vous étiez ni malade ni pressé de vous en retourné chez-vous, car la plupart de ceux qui sont sortis sont restés plantés devant la porte de l'Eglise. Et parlaient plus fort que moi, je pouvais presque

comprendre de l'autel, et je ne me comprenais pas moi même en parlant. C'était grossier, impoli j'espère qu'on ne sortira plus pendant l'instuction que l'on parle en anglais ou en français à moins d'être réellement malade. N'oubliez pas de dire le chapelet tous les jours pendant le mois d'octobre a l'intention du St-Père. Il y a indulgence plénière a y gagner pour ceux qui viendront communier durant ce mois pour avoir récité le chapelet durant le mois.

1er novembre 1891

J'espère qu'il n'y aura pas de desordre puisqu'il n'y a plus d'auberge dans la place. Je n'ai pas besoin de fermez les auberges depuis la veille de Noël. Je vous préviens de plus de ne pas apporter de la boisson d'en bas (Maniwaki) pour en boire ce jour la (Noël), car s'il avait le moindre scandale par suite de la boisson n'importe quant et comment elle ... été montée pourriez vous en repentir.

4 janvier 1892

Je n'ai pas d'objection à ce que l'on danse à l'occasion de mariage, mais je vous préviens encore une fois que je n'autorise aucune danse dans aucune maison de la mission, ni le jour ni la nuit, et de plus je vous préviens que si ... ne veut tenir aucun compte de ce nouvel avertissement et ... d'aller voir des malades dans certains malade ou j'ai eu l'habitude de dire la Ste messe jusqu'ici. Je vous préviens encore une fois que je n'y dirai plus la Ste messe. Qu'on soit content ou qu'on ne le soit pas, je suis ici pour vous montrer le chemin du ciel et non point vous laisser courir dans le chemin de l'enfer. Qu'on ne dise pas que je suis dure contre la danse parce que je ne puis pas danser moi même. Si je veux je pourrai danser aussi bien que n'importe lequel d'entre vous, si je voulais. Mais si je le faisais vous ne me respecteries pas plus pour cela. Je ferai un fou de moi, si je courais les danses comme vous, aussi bien que je me deshonorerais. Si je me mis à boire et à m'ennivrer dans toutes les auberges ou les bûcherons comme font plusieurs d'entre vous. De grace mes chers frères respectez vous et respectez vos prêtres, et au lieu de trouvé a redire dans les avertissements qu'on vous donne veillez en profités et cesser de dansé. Et même toutes ces réunions ou les jeunes gens et les jeunes personnes perdent tant de temps s'imposent à temps de mal. Je ne veux pas de danse ni de veillées passer dix heures, tout le monde devrait se coucher dans chaque maison à moins qu'on ne fut obligé de rendre service à quelqu'un qui arrive de voyage ou à quelqu'un de malade. Je regrette de dire qu'il y a certaines places ou l'on veille trop longtemps et sans raisons si non pour amuser la jeunesse et même des personnes mariés sachant que dans la mission, il y a un trop grand nombre qui n'ont point fait de Pâques l'an dernier. Peut-être quelques-uns d'entre eux sont trop souvent dans ces places. Venez-vous toujours à la messe toutes les fois qu'il vous arrive de venir près de l'Eglise les jours de Mission. Si vous avez manqué la messe alors est-ce parce que vous avez été malade, ou parce que vous avez été dans certaines place ou l'on vous a donné à boire même le dimanche et même pendant l'heure de la messe. Qu'ils se rappellent la défense faite par tout les Evesques du Canada premièrement vendre de la boissons sans licence deuxièmement de vendre de la boisson le dimanche même avec licence. Malheur à ceux (feront) du scandale.

27 février 1892 - ELECTION

Si vous voulez parler exposez vos raisons sans insultes personnes. Et si vous écarterez, soyez assez polis pour écouter sans faire de grossièretés. Si vous n'approuvez ce qu'on dit retirez-vous (nul) dire.

Liberté, égalité, fraternité, liberté de votés pour qui voudrez vous avez autant de droit les uns comme les autres, mais avant tout et en tout rappelez-vous que vous êtes frères et que vous avez besoin les uns des autres. La quête de l'enfant Jésus sa fera.

Sermon - Abbé Félix Legendre - 11 juillet 1920

Allocution prononcée à l'occasion du dévoilement d'une statue du Sacré-Coeur-de-Jésus, à Montcerf le 11 juillet 1920. (Sur la montagne) et signé par "abbé Félix Legendre.

Mes bien chers anciens paroissiens.

Il faut que votre souvenir soit encore bien vivace dans mon coeur, que mon attachement pour vous soit encore bien grand pour que j'aie accepté l'invitation de votre aimable curé qui m'a prié de vous adresser la parole en ce grand jour de fête; une maladie traîtresse qui ne pardonne guère et me terrasse peu à peu m'interdit toute excès de fatigue, mais j'ai cru qu'il m'étais permis pour une fois de désobéir aux ordres de mon médecin pour dire quelques mots d'édifications à d'anciens paroissiens que j'ai quittés il y aura bientôt 25 ans et dont j'ai toujours gardé un souvenir fidèle, car j'ai vécu ici a Ste-Philomène-de-Montcerf des heures de ma vie sacerdotale que je n'oublierai jamais.

Voilà ce qui explique pourquoi j'ai répondu à l'appel et suis des vôtres aujourd'hui.

"Magister adest et vocat te"
"Le Maître est là et vous appelle"
St. Jean XI 28.

Mes biens chers frères,

C'est en effet la statue d'un Maître, du plus grand des Maîtres, de l'unique Maître qui se dresse devant vous, et c'est la puissance irrésistible de sa voix qui vous a attirés en foule au pied de la chaire "Le Maître est là et vous appelle" vous êtes-vous dit: "allons écouter les enseignements qui vont jaillir de son coeur et sortir de sa bouche: "Transeamus et videamus hoc verbum quod factus est"

Est-ce que la scène qui se déroule présentement sous vos yeux n'éveille pas un souvenir du début du ministère public de Jésus? Un jour, le jeune Rabbi fait l'ascension d'un monticule comme celui-ci, il s'assied, comme un professeur devant une multitude de disciples et expose la thèse fondamentale du bonheur, le premier 1\2 chapitre de tout traité de morale. L'auditoire était dans l'admiration car l'orateur parlait comme jamais homme n'avait parlé: il enseignait "comme ayant autorité.

C'est a m'en pas douter le même motif qui vous amène aujourd'hui, qui vous amènera demain et toujours aux pieds de Jésus votre Maître apprendre la solution du problème angoissant du bonheur: bonheur des individus, bonheur des familles, bonheur des peuples, bonheur du genre humain tout entier. Et Jésus debout avec une autorité infaillible: "Venez à moi, vous tous qui êtes fatigué et ployez sous le fardeau et je vous soulagerai Prenez sur vous mon joug et recevez mes leçons, car je suis doux et humble de coeur, et vous donnerez le repos de votre âme et joignant le geste à la parole Jésus vous présentera son coeur humain symbole de son immense charité et vous répétera invariablement "Pour être heureux sachez aimer, sachez aimez comme ce coeur a aimé: comme il a aimé, son Père céleste, comme il a aimé tous les hommes ses frères d'adoption. Ce langage pourtant n'est pas nouveau. Il s'est fait entendre en Palestine, dans les plaines, sur les montagnes, au bord des rivières, et des lacs de la Judée et de la Galilée, dans les synagogues et dans les temples de Jérusalem. Il a une allure plus pressante encore dans la salle du cénacle et sur la croix au Calvaire.

Les apôtres l'ont répété dans leurs discours et leurs épîtres, les Pères de l'Eglise dans leurs homélies, les Evêques dans leurs lettres pastorales et dans leurs mandements, les pasteurs d'âmes du haut de la chaire de leurs églises, que dis-je? du fond des tabernacles et sur les autels Jésus comme autrefois son disciple bien-aimé, le vieil évêque d'Ephèse, redit son invitatoire si touchant: "Mes chers petits enfants aimez-vous les uns les autres: c'est mon commandement: si vous l'accomplissez, vous observerez toute la loi."

Hélas, le monde est resté sourd à cet appel suprême; l'égoïsme glace les coeurs, éteint les foyers, met la société en péril, arme les peuples, conduit l'humanité à la ruine.

A cette heure critique, l'Eglise a eu une pensée ingénieuse. Elle a pris la statue du Sacré-Coeur, confinée jusque là à l'intérieur des temples et l'a plantée sur les places publiques, afin que la sublime leçon de l'amour divin et la charité fraternelle se répercutent à tous les échos de nos grandes villes, de nos modestes villages et de nos si anciennes campagnes.

"Magister adest et vocat te". Le Maître est là et vous appelle. Chers petits enfants pour vous imposer les mains, vous bénir, vous caresser. Il vous enseignera a être humble et doux de coeur comme il l'était dans sa tendre enfance, a Bethléem et a Nazareth. Cette humilité produira l'obéissance à vos dignes parents la douceur vous rendra aimables pour vos frères et soeurs et pour vos compagnons d'études ou de jeux.

"Magister adest et vocat te."

Chers adolescents (et passions naissantes). Venez ici pourvoir vos âmes pour la lutte: Esprit de sacrifice,. Aimez Dieu plus que vous-même; vos âmes plus que vos corps.

Chers jeunes gens et chers jeunes filles qui ambitionnez de servir Dieu dans le sanctuaire ou le cloître, prêter l'oreille à la voix du divin Maître: (Apôtres et convertisseurs d'âmes). Esprit de sacrifice. Courage de dire adieu à votre famille.

Chers jeunes gens et chères jeunes filles qui vous préparez à entrer dans l'état du mariage: préparation au mariage et fréquentations saintes.

Epoux et épouses et leurs devoirs:

Jésus vous appelle pour vous pardonner si vous êtes repentants. Pères et mères de famille. Devoirs: regardant l'âme et le corps des enfants, dépôt précieux dont Dieu demandera compte. Exemples à leur donner. Gardez-vous bien de les scandaliser. Jésus vous dit

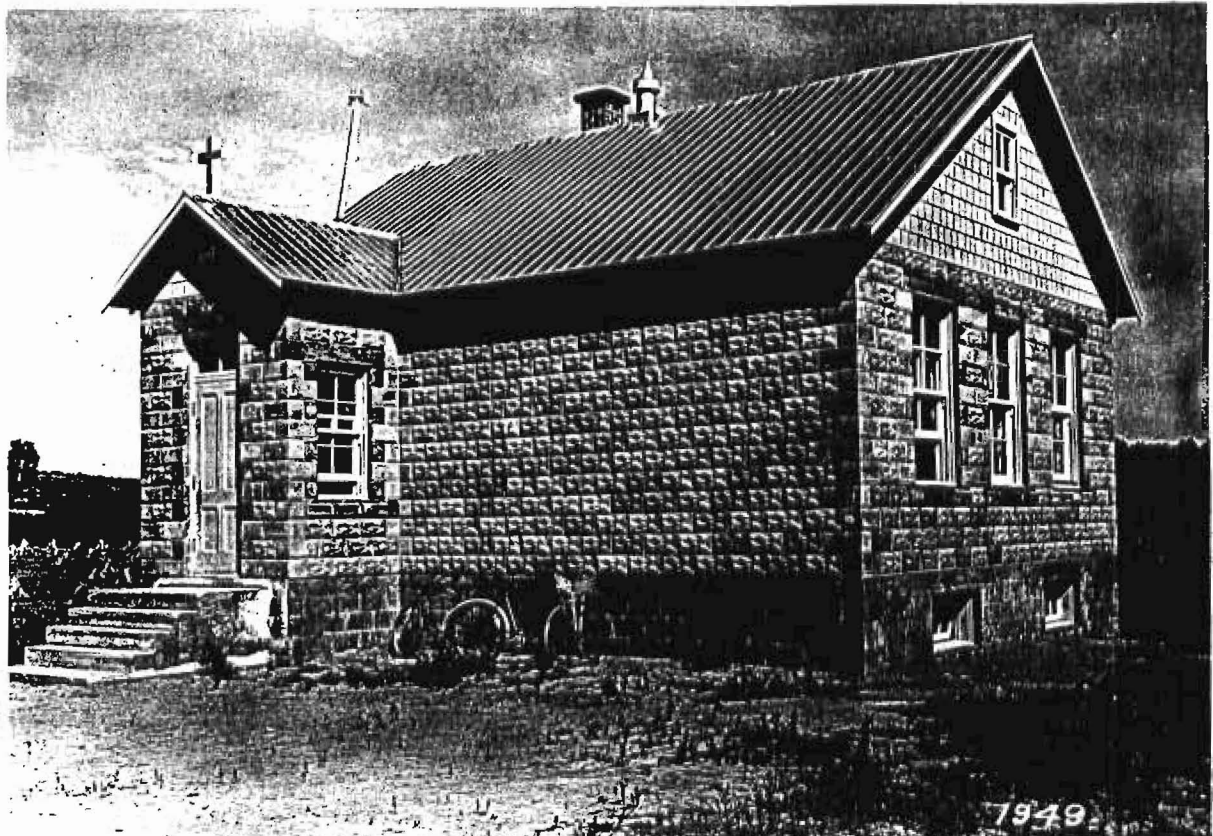
"Laissez venir à moi vos petits enfants."

"Magister adest et vocat te."

Vous qui êtes courbés sous le poids des ans; nobles vieillards de cette paroisse, exerçant une espèce de sacerdoce, auxiliaires du curé, prêt bientôt à rendre vos comptes.

Les affligés et le S.C.C.J... Pensées au ciel notre patrie. Pensée qui console et encourage à pratiquer la vertu.

Prière: "O Jésus dont le Coeur fut humble et doux, aimant bénissez-nous tous en répandant sur nous les rayons de votre charité. Bénissez le Pape Benoît XV. Pape de la paix. Bénissez le premier Pasteur de ce diocèse qui revient de Rome le centre de l'unité catholique où il a été réchauffé son zèle pour votre Divin Coeur, auprès de votre successeur.





19 Recettes

Mission de Ste Philomène de Montcerf

1887	première mission	
27 nov.	de Camille Labelle, I baptême	1.00
.. Gm pour 3 m.	1.50
.. pour I Gm.	0.50
	dû pour pension à J.Lacroix 2 repas.50
	2 ième mission	
18 dec.	Reçu pour baptême Ie de Victor Menard	
	pour Nicholas Samson	1.00
	2e .. Israel Danis	1.00
	3e de Felix Leblanc	1.00
	4e .. Edouard Couture	1.00
21 dec.	John McConnery I baptême	
	payé le 10 avril	1.00
	de Mms Leary I Gm.	0.50
	Albert Kreitz	0.50
	dû é Jh Lacroix pour pension des chevaux,	
	du prêtre et du charretier	5.80
1888		
15 jan.	3 ième mission	
	Reçu de N Lavallée pour I baptême	
	chez ch.Canie	1.00
	de Joseph Thibaut 10 messes	5.00
	.. Frs Ch.Canie I Gm.50
	Reçu de Aurel Hamel pour baptême	
	chez J.Houle	1.00
	quête à l'Eglise	1.99
	payé à Alv.Joseph Lacroix pour les chevaux	
	du samedi soir au lundi matin.	2.00
	dû pour pension du père et charretier.	2.00
3 février	Enterrement de Mari Leary	2.50
	4 ième mission Chandeleur	
5 fevrier	quête	1.37
	payé à N.Lacroix	1.00
	dû pour père et charretier	1.00

5 févr.	Reçu de Mme Dionne 1 Gm.50
 Hamel 1 Gm.50
 B.Carrière 1 Gm.50
 B.Cousineau 2 Gm.	1.00
	.. pour cierges	3.60
10 févr.	Reçu de J.R.Tremblay pour support	2.00
15 févr.	payé à J.B.Lacroix pour dîner des chevaux et pension du soir du père et charretier mercredi des cendres.		1.00
	5 ième mission		
26 févr.	quête	1.40
	B.Cousineau est venu me chercher le 25 j'ai couché chez lui	2.00
	Le lendemain j'ai dîner et couché chez Mm Lacroix qui ne m'a rien chargé et m'a fait mener avec son cheval et sa voiture au chantier de Pierre Gascon j'ai passé toute la semaine à faire faire les Pâques je suis revenu par l'Aigle.		
	2 basses messes	1.00
	cierges	0.15
	Les gens m'ont mené de place en place Nombre de communions Pendant le temps pascal		
1er	mercredi des cendres		12
2e	Chez Kelly		8
3e	2 ième dimanche du carême		11
4e	lundi suivant		15
5e	chez Gascon		4
6e	chez Lavallée		15
7e	chez J.R.Cousineau		28
8e	chez J.Lacroix fils		18
9e	chez Pierre Brien/Desrocher		41
11e	Dimanche des Rameaux		35
10e	chez Michel Barrette		9
12e	lundi suivant		25

13e	chez McGee le rouge	19
14e	chez McGee le noir	19
15e	chez Ethier	10
16e	Quasimodo	25
17e	lundi	17
		<hr/>
		311
	Sur l'Aigle	12
		<hr/>
		323

1er mars	I baptême chez J.Saucier pour Ferans Barrette	P.p.
	6e mission D. des Rameaux	
24 mars	Reçu de Victor Menard pour I baptême	1.00
25 mars	de Frans Carrière pour I bapt. chez Corneau	1.00
	Reçu de Mme Poitras pour des livres	1.48
	Quête à l'Eglise	1.25
	cierge	0.15
	Mm Philippe Paradis est venu me chercher et me fait coucher pour cette mission et m'a fait coucher chez lui après quoi je me suis rendu dans Lytton avec Mn Dupont. Je suis retcur- né le jeudi à Maniwaki avec M. Johannis. Baptisé à Lytton enfant de Christe Kreitz	
	7e mission Quasimodo	
7 avril	Ferans Carrière est venu me quérir, j'ai annoncé que je ne m'en irai plus avec des ivrognes.	
8 avril	Quête	1.10
	Pat. McGuire 2 bm.	1.00
	Louis Lacroix I m.	0.50
	Reçu pour 3 bapt. de Christe Kreitz.	1.00
	de Cyprien Lacroix pour M. Paradis .	1.00
	de M. Zephirin Tremblay	1.00
	le baptême de chez Siméon Lanoue	

J'ai passé le reste de la semaine à aller de maison en maison recueillir des souscriptions pour les travaux de l'Eglise Mm Lacroix ne m'a rien chargé pour mes pensions. 1.25

en févr. j'ai reçu de Mm Couture pour cierge et support 0.50

de M.Côté I minot avoine 0.50

8e mission 27 avril

29 avril Quête 0.38

I basse messe 0.50

9e mission 13 mai

13 mai Quête 0.66

II basses messes 5.50

Reçu de M.Poitras pour livres vendus. . . 0.50

C.Canie I bm.-J.Lacroix 2 bm.-P.Cousineau 2 bm.

La petite de J.B.Cousineau I bm.

Mm.Paradis I bm - Louis Lacroix 2 bm.

Alex. Beaudry I bm. I bm.

10e mission 24 juin

R.P.Pian 5 repas chez J.Lacroix 1.25

11e mission 8 juillet

R.P.Pian 5 repas chez J.Tremblay 1.25

12e mission 22 juillet

R.P.Pian et fr.Morin 10 repas chez J.Tremblay 2.50

13e mission 12 août

R.P.Guéguen 5 repas chez J.Lacroix. 1.00

14e mission 26 août

R.P.Guéguen et Lemoine du 25 août au 2 sept.

R.P.Guéguen 16 repas 4

R.P.Lemoine 26 repas 6.50

15e mission 16 sept.

Le R.P.Guéguen à monté le jeudi 13 pour l'en-

terrement de J.Lavallée du jeudi midi
 au samedi midi chez Lacroix 7 repas . . I.75
 plus 5 repas chez Tremblay I.25
 R.P.Pian 6 repas I.50

16e mission 30 sept.

R.P.Guéguen chez J.Lacroix 5 repas. . . I.25

17e mission 26 oct. et Toussaint

R.P.Guéguen chez J.Tremblay 10 repas. . 2.50

7 basses messes 3.50

quête de Toussaint 248

jour des morts 22 ban . . . 4.70

quête du 28 oct. pour l'Eglise. . 0.76

18e mission 25 nov.

R.P.Guéguen 3 repas chez J.Lacroix. . . 0.75

3 repas chez P.Paradis. . . 0.75

2 basses messes50

quête 0.36

19e mission 23 décembre 1888

Rev.F.Guéguen 3 repas 0.75

chez M.Tremblay et chez M.Paradis 2. 0.50

quête 0.42

Le 28 souper avec 2 rep.M.C.Côte chez

J.Lacroix pendant la quête l'enfant Jésus.

en 1889

1ère mission 1er Janvier 1889

Le Rev.P.Guéguen chez J.Lacroix souper

la veille avec M.Côté et son cheval . . 0.75

plus 3 repas aujourd'hui de l'an. . . . 0.75

quête 0.40

2 ième mission 27 janvier

R.P.Guéguen dîner chez M.Paradis 26 . . 0.25

5 repas chez M.Tremblay I.25

quête	0.55
3 e mission 24 février		
Rev.P.Pian chez M.Tremblay 5 repas	I.25
avec un cheval	0.50
quête	0.12
4 e mission 24 mars		
Rev.P.Pian 6 repas chez M.Tremblay frère Isaie		
quête	0.95
5e mission 7 avril		
Rev.P.Pian quête	0.64
chez M.Tremblay fr.Morin 5 repas	I.25
6e mission 12 mai		
R.P.Guôguen chez Tremblay 3 repas.	0.75
chez J.Lacroix 2 repas	0.50
quête	0.90
7e mission 26 mai		
Rev.P.Pian avec cheval chez J.R.Tremblay		
2 repas	I.00
quête	I.10
8e mission 16 juin		
Rev.P.Pian chez Tremblay 5 repas	I.25
quête	0.35
9e mission 30 juin		
Rev.P.Pian chez Tremblay 8 repas	2.00
quête	0.53
10e mission 14 juillet		
Rev.P.Pian chez Tremblay avec fr.Morin	2.00
et le cheval Tremblay.		
quête22
11e mission 28 juillet		
Rev.P.Pian chez Tremblay 4 repas	I.00

	quête	I.15
	12 e mission 11ère Communion	
28	du 7 au 12 août: quête	0.50
1er com. Rev.P.Pian et Guéguen chez Tremblay		
	25 repas	6.25
	13e mission 19 et 20 août	
	Confirmation 58 confirmés	
chez M.Tremblay - Mm - M.P.Cantin et		
	M.J.Gascon 18 repas	4.50
	M.P.Moore avec ses cheveaux. . . .	I.75
	14e mission 1e septembre	
	chez M.Tremblay Rev.P.Guéguen 2 repas .	0.50
	quête	.43
	15e mission 22 septembre	
	Rev.P.Pian chez J.R.Tremblay 4 repas	I.00
	pour le cheval de L.Lacroix 2 repas. .	0.30
	quête	0.60
	16e mission du 27 octobre. Toussaint	
	jour des morts. Dimanche suivant et lundi	
	matin chez Tremblay.	
	R.P.A.Guéguen 19 repas.	4.75
	27 octobre quête	0.57
	1er nov. pour le mois. quête. I Gm. . .	4.59
	2 nov. item. quête. I bn.	0.69
	3 nov quête	0.65
	17e mission 24 nov.	
	R.P.Guéguen chez J.R.Tremblay 4 repas .	I.00
	quête	0.60
	18e mission 22 décembre	
	quête	0.83
	du 24 déc. au 26 déc.chez J.R.Tremblay.	
	P.Guay 6 repas	I.50

frère Morin pour directrice 2 enfants		
et pr de chevaux	1.35
quête de minuit	4.96
quête du jour de Noël	4.25
à P.Enfant Jésus	1.10

En 1890

I ière mission 1er janvier

Le R.P.Guéguen chez J.P.Tremblay 1 repas.	25	
quête	0.40

2 ième mission 2 février

Le R.P.Guéguen chez M.Tremblay 3 repas	0.75	
quête	0.40

le 10 février

Le R.P.Pian et frère Morin avec les chevaux, du midi: au lendemain matin.	2.75	
pour Paul Henri.		

Le 18 février

Pour l'enterrement de Mm O'Pool.		
Le R.P.Guéguen avec le frère Daoust du midi au midi du lendemain avec les chevaux.	1.60
six repas pour les P.et fr.	1.50	3.10
pour Th.Labelle.		

3e mission 23 février

Le R.P.Guéguen chez J.R.Tremblay		
2 repas.	0.50
quête	0.75

9 mars

quête	0.22
-------	-----------	------

4e mission du 15 mars

au 24 de la Passion aux Rameaux . . .		
le R.P.Guéguen 7 repas		4.75
quête 23 mars	2.16
quête 30 mars	2.97

	5e mission 15 avril	
	Dimanche quasimodo	
	Rev. P.Guéguen chez Tremblay 1 repas	0.25
	quête	0.85
	6e mission 11 mai	
	Rev.P.Guéguen 3 repas75
II	quête à l'Eglise	0.82
lundi	quête pour messe	
I2	de Rogation pour les fruits de la terre . .	I.36
	7e Mission 22 juin	
	R.P.Pian chez J.Tremblay 4 repas.	I.00
	quête	I.80
	Bonis - par Ju.Houle	3.25
Juillet	8e Mission	
I2-I7	R.P.Pian et J.Bocssomont	
	I2 repas Chez Tremblay et I2 repas	
	chez D.Nault	
	quête	7.04
	9e mission 23 juillet	
	R.P.Pian chez J.Tremblay 3 repas	0.75
	quête	I.20
	10e mission 10 août	
	Rev.P.Guéguen chez J.Tremblay 3 repas. . .	0.75
	Messieurs Comeau est venu avec le frère Dumont	
	avec les chevaux mais M.Ant.Comeau à arrangé	
	les dents de M.et Mm Tremblay sans lui rien	
	charger et payant ainsi pour leur pension etc.	
	11e mission 24 août	
	R.P.Pian chez J.Tremblay 4 repas	I.00
	Le Rev.P.Guéguen du 25 août au 18 sept.	
	pour la 1ère Communion des enfants I2 repas	3.00
	Le R.P.Pian 1 repas	0.25
	son cheval	0.30
	quête du 24 août	0.70
	quête .. 31 août	0.46

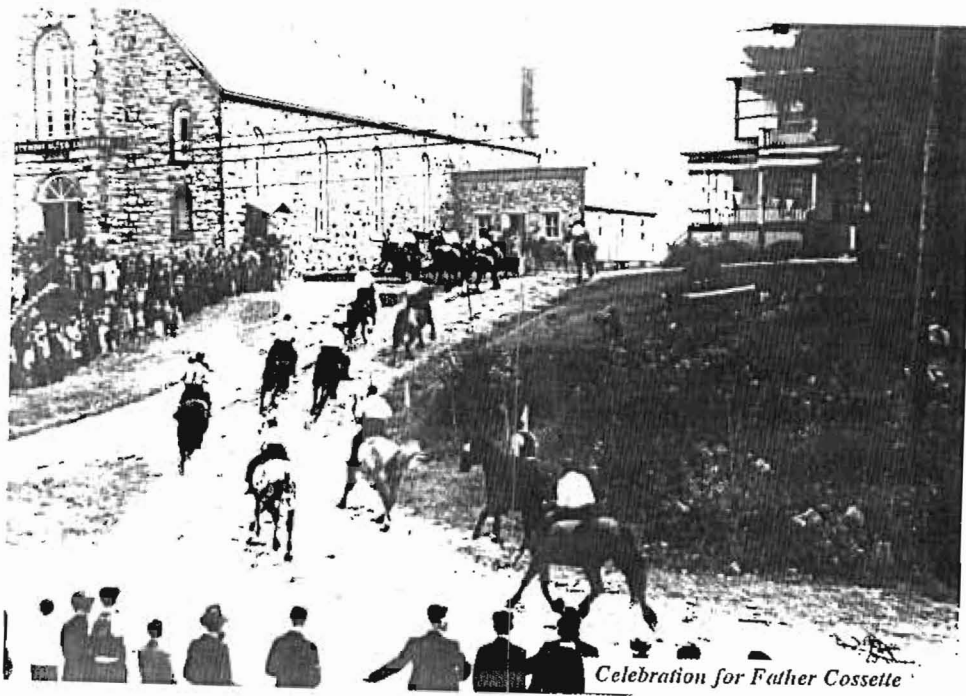
I2 e mission I4 septembre	
1e R.P.Guéguen chez Tremblay 3 repas . . .	0.75
quête	0.60
I3e mission 28 septembre	
R.P.Guéguen chez Tremblay 3 repas75
quête	0.30
I4e mission I2 octobre	
R.P.Guéguen chez Tremblay 2 repas50
quête	0.62
I5e mission	
de la Veille de la Toussaint au 3e nov. .	
R.P.Grand fils chez Mm Tremblay 6 repas .	I.50
I6e mission du 6 au 9 déc.	
R.P.Guéguen chez M.Tremblay 3 repas75
Ier Décembre quête	0.35
8 décembre quête	0.70
I7e mission du 23 déc. au 26	
4 repas chez M.Tremblay	I.00
R.C.Tremblay.	
ANNÉE 1891	
Ier Janvier 1891	
Le R.P.Guéguen chez J.R.Tremblay I repas.	.25
2e mission I6 janvier	
R.P.Fians chez J.R.Tremblay 2 repas50
quête	0.65
3e mission I5 février	
R.P.Guéguen chez J.R.Tremblay 2 repas . .	.50
quête	0.50
4e mission du I4 mars au 23 mars	
R.P.Guéguen chez J.R.Tremblay IO repas. .	2.50
15 m.quête	0.65
22 m.quête	I.50

5e mission 5 avril		
R.P.Guéguen	4 repas chez J.R.Tremblay	I.00
	quête	0.90
6e mission 10 mai		
R.P.Guéguen	2 repas	0.50
	quête	I.43
7e mission 3e dimanche de juin		
Le R.P.Laniel	4 repas	I.00
8e mission 4e dimanche de juin		
R.P.Laniel	6 repas	I.50
	quête	2.I0
9e mission 2 juillet		
R.P.Laniel	3 repas	0.75
	quête	I.37
10e mission 1e dimanche de juillet		
R.P.Laniel	4 repas	I.00
	quête	0.38
11e mission 2e dimanche d'août		
R.P.Laniel	4 repas	I.00
	quête	I.00
12e mission 4e dimanche d'août		
R.P.Laniel	chez Hault payé	
	quête	0.41
13e mission 2e dimanche de sept.		
R.P.Laniel	18 repas	4.59
	quête	0.30
14e mission 4e dimanche de sept.		
R.P.Guéguen	1 repas	0.25
	quête	0.54
15e mission 2e dimanche de octobre		
R.P.Guéguen	1 repas	0.25

	quête pour le pape	0.94
	16e mission jour de la Toussaint	
	Rev.P.Daniel 3 repas	0.75
	quête pour les morts	
	17e mission 4e dimanche de Novembre	
	R.P.Guéguen 2 repas50
	quête	0.42
	18e mission Veille de Noël	
	2 repas J.Tremblay50
1892	Total	18.00
	1ère mission 24 janvier	
	R.P.Guéguen et frère Morin 5 repas	1.25
	chez J.R.Tremblay.	
	2e mission 24 février	
	R.P.Guéguen chez J.R.Tremblay 3 repas.	0.75
	3e mission 13 mars	
	chez M. Paradis	
	+ 27 mars enterrement	
	de M. Lacoursière chez Lacoursière et L.Lacroix.	
	4e mission du dimanche	
	des Rameaux au dimanche de Pâques chez J.R.Tremblay.	
	R.P.Guéguen 3 repas tout payé	0.75
	5e mission 15 mai	
	R.P.Guéguen 2 repas chez J.Lacroix50
	6e mission 10 juin	
	R.P.Pian 2 repas50
	7e mission 24 juin	
	R.P.Deguire 4 repas	1.00
	8e mission 8 juillet	
	R.R.P.F.Deguire et Legardière 60 repas	15.00

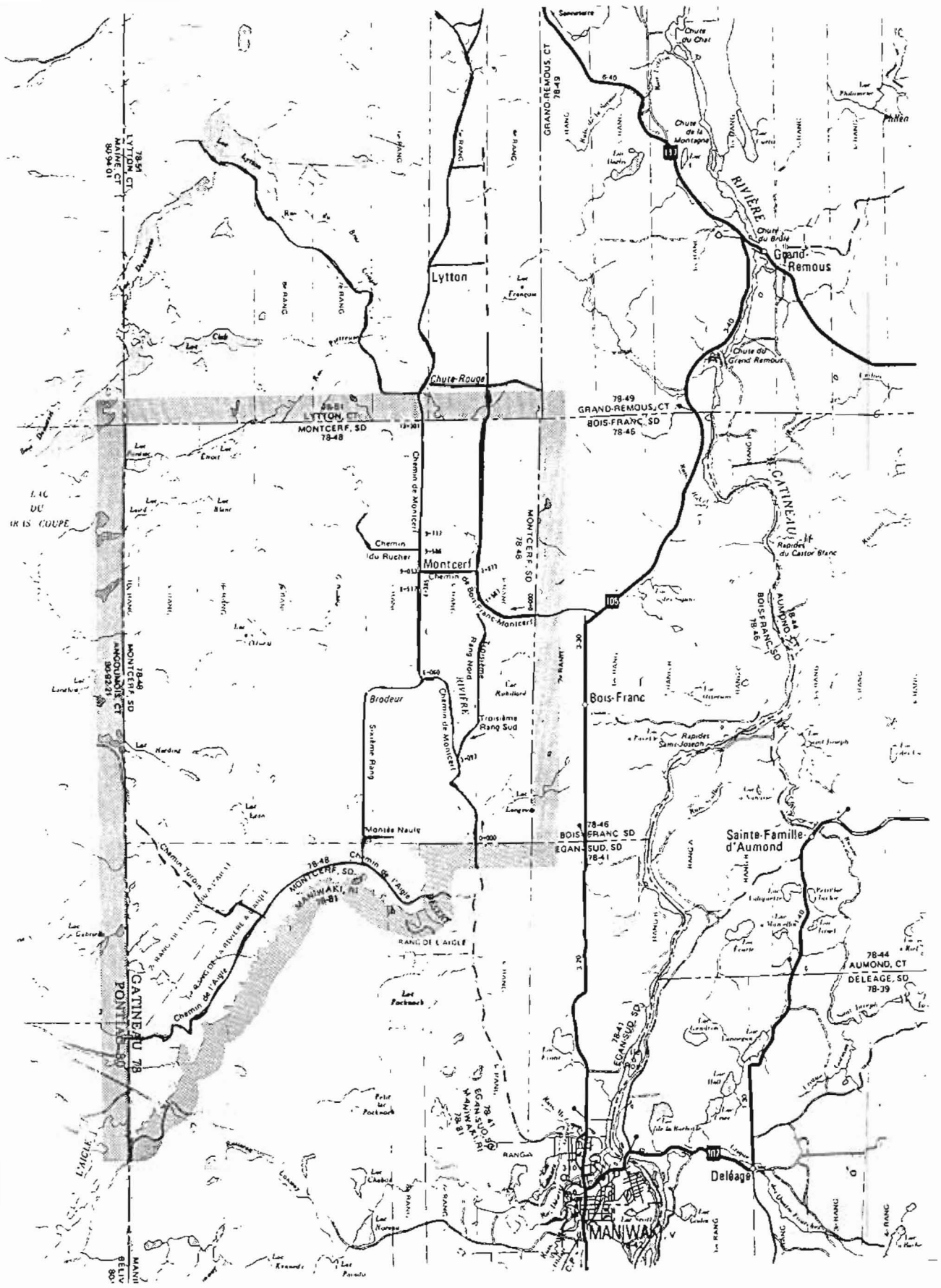
QUETES

8 mai	1927	10.17
22 mai	1927	9.87
25 mai	1928	8.30
Noël	1929	105.00
3 avril	1938	28.76
Noël	1942	22.80
3 janvier	1943	13.34
8 août	1943	29.76
1 novembre	1943	82.92
Noël	1943	176.00
Juillet	1944	36.11
19 octobre	1953	47.71
10 avril	1955	162.75 (Paques)
Mars	1962	49.98
Noël	1962	351.15
Juillet	1965	55.28
25 février	1968	92.98
2 août	1970	83.00
30 mai	1971	62.00
10 février	1973	98.00



Celebration for Father Cossette

20 Montcerf - Municipal



D'où Vient le Nom de Montcerf Canton Egan

Le nom Egan a été donné en l'honneur de M. John Egan, né en Irlande en 1811, arrivé à Aylmer province de Québec, Canada au début des années 1830. Il ouvre un commerce, rue Principale, et en 1874 son magasin général est devenu l'entreprise commerciale, la plus importante de la Ville d'Aylmer. En 1839, M. Egan est un des quatre bailleurs de fonds de la première scierie-moulin à farine d'Aylmer, et en 1845 en association avec Joseph Aumond il fonde la "Union Forwarding Company". Avec ses vastes concessions de bois M. Egan était devenu un négociant en bois, riche et influent. Ses scieries en amont de la Rivière des Outaouais, ont donné naissance à la fin des années 1840 et dans les années 1850 aux deux villages de Quyon et Eganville. Elu le premier maire d'Aylmer en 1847 M. Egan devient aussi député du comté d'Ottawa à l'assemblée législative du Québec de 1848 à 1857. M. John Egan est mort du choléra en 1857 à Québec à l'âge de quarante-six ans.

Description Officielle de la Municipalité de Montcerf dans le Comté de Hull

Le territoire dans le comté de Hull à être érigé en une municipalité distincte, sous le nom de: "La Municipalité de Montcerf", est pris dans la partie nord-ouest du canton d'Egan et ses bornes, en référence aux données du cadastre officiel du canton;

Au nord, le canton de Lytton, depuis le comté de Pontiac jusqu'au deuxième rang exclusivement.

A l'ouest le comté de Pontiac, sur toute la profondeur du canton.

Au sud le lot numéro 32 dans les troisième et quatrième rangs, le lot numéro 1 dans le premier rang Rivière-à-l'Aigle et la Rivière-à-l'Aigle depuis son embouchure jusqu'au comté de Pontiac.

A l'est le deuxième rang et la rivière Désert.

Département des Terres & Forêts
Québec le 30 octobre 1920
(signé) El. Miville-Deschêne
Sous-Ministre.



Aldège Emond
1947 - 1961



Fernand Lirette
1974 -



Médard Valière
1938 - 1943



George Danis
1965 - 1969

*Maires
de
Montcerf*



Léonard Martineau
1943 - 1947



Abraham Mathieu
1920-22 1927-30



William J. O'Connor
1935 - 1938



Lorenzo Lafrance
1961 - 1965



Provin Richard
1969 - 1971



Isafe Nault
1923 - 1924



Ernest Nault
1925-26 1931-35



Gervais Emond
1971 - 1974

Liste des maires et conseillers;

Abraham Mathieu 1920-22 1927-30	Aldège Emond 1947 à 1961
Isaïe Nault 1923 à 1924	Lorenzo Lafrance 1961 à 1965
Ernest Nault 1925-26 1931-35	George Danis 1965 à 1969
William J. O'Connor 1935 à 1938	Provin Richard 1969 à 1971
Médard Valière 1938 à 1943	Gervais Emond 1971 à 1974
Léonard Martineau 1943 à 1947	Fernand Lirette 1974 à

Conseillers;

1) Albert Joly	1920-24 1930-32 1934-36 1940-44
2) William J. O'Connor	1920-31
3) Joseph Côté	1920-22 1932-34
4) Adélard Gauthier	1920-24 1926-35
5) Eugène Carrière	1920-22
6) Thomas Braday	1920-22
7) Thomas Heafey	1922-26
8) Alfred Patry	1922-24 1949-51

9) Philias Rozon	1922-24	29) Abraham Mathieu	1940-41
10) Médard Vallière	1924-30 1932-38 1944-45	30) John Poulin	1941-52
11) Omer Paradis	1924-26	31) Patrick Riendeau	1942-47
12) Laurore Gauthier	1924-32	32) Emilien Dault	1943-45
13) Alvida Dery	1924-32	33) Donat Gagnon	1945-47 1960-64
14) Paul Paradis	1926-27	34) Alphonse Leduc	1945-47 1952-66
15) Provin Danis	1927-	35) Florent Danis	1947-48
16) Ferdinand Bénard	1927-49	36) Charles Poulin	1948-48
17) Selem Charbonneau	1932-35	37) Trefflé Gauthier	1948-50
18) Emile Charron	1932-34	38) Emile Joly	1948-49
19) Donat Deschênes	1934-35	39) Isaïe Pierre Morin	1949-52 1962-74
20) Palmas Danis	1934-36	40) Louis Cyr	1950-54
21) Lorenzo Lacroix	1935-44	41) Adelmard Emond	1953-60
22) Edgard Carrière	1935-37	42) Wilfrid Danis	1953-57 +
23) Lorenzo Lafrance	1936-40 1948-62	43) Donat Boucher	1953-55
24) Fabien Nault	1936-37 1938-40 1943-61	44) Léonard Martineau	1955-57
25) Toussaint Robitaille	1937-39 1940-42 1951-53	45) Ernest Joly	1957-59
26) Louis Lacroix	1939-43	46) Florent Danis	1957-61
27) Jos Cyr	1939-40	47) Emile Paradis	1959-61
28) Rodolphe Villeneuve	1939-40	48) Adéodat Danis	1961-63
		49) Florent St-Jacques	1961-69
		50) Provin Richard	1962-69

51) Georges Danis	1963-65 1972-73	73) France Danis	1979
52) Fernand St-Martin	1964-70	74) Gérard Morin	1979-85
53) Ernest Lafontaine	1965-73	75) Gérard Robitaille	1982-83
54) Marc Emond	1970-82	76) Raymond Ménard	1983-1984
55) Eméδιο Côté	1970-72	77) Ernest Toupin	1981-83
56) Rémi Carrière	1970-72	78) Claude Richer	1983-85
57) Rhéal Morin	1970-74	79) Marcel Crites	1980-83
58) Lucien Lacoursière	1971-73	80) Ward O'Connor	1984
59) Julien Rozon	1972-73	81) Nicole Lacroix	1985-88
60) Joachim Rozon	1973-75	82) Françoise Turpin	1985
61) Fernand Lirette	1973-74	83) Réjeanne Lafond	1990
62) Raymond Lajeunesse	1974-décédé	84) Rémy Cretes	1991
63) Gilbert Nevins	1974-		
64) Géraldine Lacroix	1973-77		
65) Rosario Saumure	1975-77		
66) Raymond Nault	1974-76		
67) Raymond Cyr	1976-80 1982-83		
68) Fernand St-Amour	1975-79		
69) Louis Paul Riendeau	1977-79		
70) Gilbert Crytes	1977-78		
71) Marcel Lafontaine	1978-79		
72) Henri-Paul Turpin	1979-81		

Montcerf, le 7 juillet 1959.

Monsieur L'abbé Normand,

Montcerf, Qué.

Cher monsieur Le Curé,

Les membres du conseil municipal
et de la commission scolaire de Montcerf vous prie d'a
gréer leurs souhaits de bienvenue dans notre paroisse.

Vous êtes cordialement invité
à assister à nos assemblées, quand vous le pourrez, car
je suis certain que vos conseils et vos directives nous
seront d'une grande utilité.

Je vous prie de nous croire,

Vos tout dévoués conseillers et commissaire

Jean-L. Hault sec.-trés.

Et résolu d'accepter le discours du maire sur le budget tel que présenté.

ADOPTÉE

1990-11-173

ARMOIRIES DE LA MUNICIPALITÉ

PROPOSÉ PAR: Réjeanne Lafond
APPUYÉ PAR: Françoise Turpin

Et résolu d'accepter les armoiries de la municipalité présenté et fait par le comité du Patrimoine de Montcerf Inc.

LES ARMOIRIES VEUT DIRE "REPRÉSENTE"

Couronne; Monarchie Canadienne

La montange derrière le cerf; Le Montcerf

Feuille d'érable à gauche; Le Canada

Fleur de Lys; Province de Québec

Faux et la charrue à manchon; L'agriculture

De gauche à droite, le Godendard et la Hache; Bûcherons
(pionniers)

De droite, le fusil et le poisson de gauche; la chasse et
la pêche

De gauche, le canot, Les premiers moyens de transport
des pionniers.

De droite, le rouet; L'artisanat

Au centre, La croix avec l'évangile; Mission ouverte par
les oblats

Ornements Floral; Les quatre nationalités des pionniers

Lys; Français

Le Chardon; Écossais

La Rose; Anglais

Le Trèfle; Irlandais

Les feuilles de chêne et les arbustes; La forêt de Montcerf
Un orme, un sapin, un érable et un chêne, une épinette
et un bouleau.

DEVISE: Unité, justice, fraternité

Les armoiries ont été peintes par Mme Adèle Voyer de Hull

ADOPTÉE

Rapport au Conseil Re: Canton d'Egan

Le soussigné a l'honneur de faire rapport; que certains contribuabl de la municipalité de Egan, comté de Hull, par une requête, demande l'érection du territoire y mentionné en municipalité distincte, so le nom de "La Municipalité de Montcerf"; que toutes les formaliti prescrites, par la loi ont été accomplies; vu le rapport du procure général en date du 16 avril 1920;

EN CONSEQUENCE, recommande que le territoire décrit dans description officielle, signée par le sous-ministre du département d Terres et Forêts, en date du 30 octobre 1920, soit détaché de municipalité du canton d'Egan, et soit érigé en municipalité distinc sous le nom de "La Municipalité de Montcerf", et qu'une proclamation cet effet soit publiée, le tout conformément aux dispositions d articles 35 et suivants du code municipal.

Québec le 20 novembre 1920
Ministre des Affaires Municipales

Concernant l'Erection de la Municipalité
de Montcerf comté de Hull

De l'Honorable Conseil Exécutif
En date du 4 novembre 1920
Approuvé par le Lieutenant-Gouverneur
Le 5 novembre 1920.

L'Honorable Ministre des Affaires Municipales, dans un rapport en da du 4 novembre 1920, expose; que certains contribuables de municipalité du canton d'Egan comté de Hull, par une requête demande l'érection de "La Municipalité de Montcerf"; que toutes l formalities prescrites par la loi ont été accomplies. Vu le rapport procureur général en date du 15 avril 1920;

EN CONSEQUENCE l'Honorable Ministre recommande que le territoi décrit dans la description officielle, signée par le sous-Ministre département des Terres et Forêts, en date du 30 octobre 1920, so détaché de la municipalité du canton de Egan; soit érigé municipalité distincte sous le nom de "La Municipalité de Montcerf et qu'une proclamation à cet effet soit publiée, le tout conformeme aux dispositions des articles 35 et suivants du code municipal.

Certifié (signé) C.Morisset
Greffier Conseil Exécutif
G.O. 4 décembre 1920
Payé 25.56

Québec le 1 décembre 1920.

Monsieur Ludger Hamel,
Canton Egan Hull.

Monsieur,

Re: Montcerf

Le ministre des affaires municipales me donna instruction de vous prier d'agir comme président de la première élection de cette municipalité récemment érigés.

Le ministre fixe par les présentes cette élection du premier maire et des premiers conseillers, au deuxième mercredi de janvier 1921, la vocation devant avoir lieu le lendemain s'il y a lieu.

Vous voudrez bien donner les avis requis. Cette première élection devra être tenue à un endroit central de la municipalité choisi par vous même.

Lorsque le nouveau conseil aura élu son secrétaire vous voudrez bien prier celui-ci de m'écrire pour me donner son nom et son adresse.

Bien à vous
Le sous-ministre.

PROCLAMATION

CANADA
Province de Québec
George V - etc.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'elles peuvent concerner-
Salut:

Attendu qu'en vertu des dispositions du code municipal de la province de Québec, le lieutenant gouverneur en conseil peut, par une proclamation publiée dans la Gazette Officielle de Québec, laquelle entrera en vigueur à la date y mentionnée ordonner l'érection de municipalités de village ou de campagne la division de ces municipalités, ou leur annexion en tout ou en partie à d'autres municipalités, même de cité, de ville ou village, dans un seul et même comté, ou encore ordonner le changement des limites de celles déjà existantes, pourvu que ce soit à la requête de la majorité des propriétaires des biens fonds compris dans les limites du territoire dont l'érection municipalité ou la division ou l'annexion à une autre municipalité est demandée, et pourvu aussi qu'après tel changement, chaque municipalité conserve, selon le cas, la population ou le nombre d'habitations requis par la loi.

Attendu que trois requêtes nous ont été présentées demandant que le territoire de la municipalité du canton d'Egan, dans le comté de Hull, soit divisé, en trois nouvelles municipalités sous les noms respectifs de " La Municipalité de Egan Sud" " La Municipalité de Montcerf", et "La Municipalité de Bois-Franc".